

Quelque 600 millions de déficit dans le «projet de budget bis» de l'État pour 2026

Finances En décembre, les députés ont retoqué le projet, ce qui a obligé l'Exécutif à en élaborer un nouveau. Un exercice «coûteux et vain».

Rachad Armanios

Ce lundi, le Conseil d'État a présenté un nouveau projet de budget 2026 assez semblable à celui retoqué en décembre par le Grand Conseil. Le déficit s'élève à 599,4 millions de francs – contre 687 millions il y a trois mois.

Conséquence de la non-entrée en matière de décembre, l'État fonctionne avec les douzièmes provisoires. Cela obligeait l'Exécutif à présenter dans les trois mois un «projet de budget bis», selon une disposition légale de 2023 que le Conseil d'État propose déjà d'abolir. Car l'exercice, coûteux (environ 500'000 francs) et énergivore (cinq cent cinquante jours de travail par personne), a été «vain», déplore Nathalie Fontanet, conseillère d'État responsable des Finances.

«La majorité parlementaire demeure identique et dans un délai si court, les 300 millions de francs d'économies qui l'inciteraient à voter le budget ne se trouvent pas sous le sabot d'un cheval. On a



Quatre membres du Conseil d'État, lors de la présentation de lundi.

cherché la baguette magique, on ne l'a pas trouvée.»

Plan d'économies

Rappelant qu'il présentera en juin un plan d'économies pour freiner durablement la croissance des charges, le Conseil d'État a nul espoir que les députés entrent en

matière sur ce projet de budget bis. D'ailleurs, la conférence de presse n'était pas terminée que Le Centre pronostiquait à 99,9% les chances de finir l'année aux douzièmes provisoires.

Nathalie Fontanet souligne que le déficit résulte d'un déséquilibre marqué entre la hausse

des charges (+436,8 millions, soit +4% par rapport au budget 2025) et celle des revenus (+93,1 millions, soit +0,9%). En cause, la forte hausse des charges contraintes, liées à la croissance démographique, au vieillissement de la population ou encore à la hausse des prestations sociales, des coûts de la santé et de la contribution à la péréquation intercantonale.

Davantage de dépenses

Reste que le déficit a un peu diminué grâce à des perspectives fiscales moins pessimistes qu'à la fin de 2025. L'Exécutif avait alors dû compter avec 254 millions de moins que prévu dans le projet initial, un montant ramené à 154 millions.

Le projet de budget bis table sur 8,825 milliards de recettes fiscales (-37 millions par rapport au budget 2025). Ces recettes «demeurent globalement solides», note Nathalie Fontanet, mais elles ne permettent pas de compenser la hausse soutenue des dépenses».

Celles sur les personnes physiques sont en hausse (+145 millions), sachant que les baisses d'impôts entrées en vigueur en 2025 amputent ces revenus d'environ 450 millions de francs. Le Canton table sur une baisse des recettes fiscales des entreprises de 10% (-201 millions), en lien avec la péjoration du commerce de gros.

Selon le magistrat Vert Nicolas Walder, la croissance devrait demeurer modeste à Genève. Vu l'instabilité de l'économie mondiale liée aux guerres au Moyen-Orient et en Ukraine, la prudence est de mise. Son parti évoque au contraire une «prudence excessive». Les crises ne font-elles pas les affaires des négociants de matières premières et donc de Genève? «Tout peut évoluer», répond Nathalie Fontanet.

Les charges (11,328 milliards), elles, augmentent d'abord dans le social (+152 millions): les aides versées par l'Hospice progressent de 70,5 millions et de 36,6 millions pour les subsides maladie. À noter le renforcement du disposi-

tif de protection des mineurs pour 29,3 millions.

Le nombre de postes augmente de 231,8 ETP: 71,8 sont autofinancés par des revenus, 68,8 sont liés à la hausse démographique des élèves et 30 renforcent la police. L'annuité des fonctionnaires (60 millions), elle, n'est pas au menu. Sa suppression compose l'essentiel des économies proposées.

Investissements en hausse

Les investissements nets, à 845 millions, augmentent de 129 millions – un «choix ambitieux», note le Conseil d'État – et serviront à la transition énergétique, au numérique, à la patinoire du Trèfle-Blanc et à de nouvelles lignes de tram. La dette devrait rester stable à 10,2 milliards. Parmi les réactions, LJS refusera cet «air de déjà-vu» et le PLR s'inquiète «de l'absence de mesures structurelles ainsi que de l'augmentation des charges», tandis que le Parti socialiste déplore «une logique d'austérité budgétaire injustifiée».